

États financiers de la

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

31 mars 2013 et 31 mars 2012

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
États des résultats.....	3-4
États de l'évolution des soldes de fonds.....	5
États de la situation financière.....	6
États des flux de trésorerie.....	7
Notes complémentaires.....	8-19
Charges de fonctionnement du Fonds général.....	Annexe 1
Détails du solde du Fonds de dotation.....	Annexe 2
Détails du solde du Fonds pour projets multidisciplinaires.....	Annexe 3

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la corporation de la
Fondation CHU Sainte-Justine

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation CHU Sainte-Justine (la « Fondation »), qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

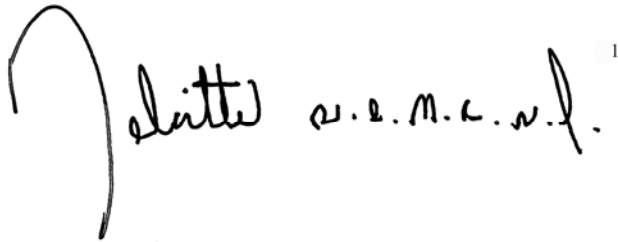
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

A handwritten signature in black ink. The signature consists of a large, stylized initial 'D' on the left, followed by the word 'Deloitte' in a cursive script, and then the acronym 's.e.m.c.n.f.' in a similar cursive style. A small superscript '1' is located to the right of the signature.

Le 17 juin 2013

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A105976

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2013

	2013				Total
	Fonds général	Fonds de développement	Fonds pour projets multidisciplinaires	Fonds de dotation	
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Dons et contributions	21 513 403	1 976 000	-	315 641	23 805 044
Revenus de placement (note 4)	2 439 103	907 363	-	260 287	3 606 753
Activités de services (note 5)	2 740 380	-	-	-	2 740 380
	26 692 886	2 883 363	-	575 928	30 152 177
Charges inhérentes aux produits					
Dons et contributions	2 015 009	-	-	-	2 015 009
Gestion et garde des placements	38 372	42 433	-	-	80 805
Activités de services (note 5)	965 681	-	-	-	965 681
	3 019 062	42 433	-	-	3 061 495
	23 673 824	2 840 930	-	575 928	27 090 682
Charges de fonctionnement – Annexe 1					
Ressources humaines	3 725 518	-	-	-	3 725 518
Marketing et communications	457 892	-	-	-	457 892
Administration	390 106	-	-	-	390 106
	4 573 516	-	-	-	4 573 516
Excédent des produits sur les charges avant les contributions	19 100 308	2 840 930	-	575 928	22 517 166
Contributions au CHU Sainte-Justine	12 312 422	42 742	1 939 804	6 886 404	21 181 372
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	6 787 886	2 798 188	(1 939 804)	(6 310 476)	1 335 794

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012				Total
	Fonds général	Fonds de développement	Fonds pour projets multidisciplinaires	Fonds de dotation	
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Dons et contributions	21 547 235	3 280 151	-	584 813	25 412 199
Revenus de placement (note 4)	720 215	1 188 774	-	59 200	1 968 189
Activités de services (note 5)	3 095 056	-	-	-	3 095 056
	25 362 506	4 468 925	-	644 013	30 475 444
Charges inhérentes aux produits					
Dons et contributions	2 471 727	-	-	-	2 471 727
Gestion et garde des placements	45 598	36 764	-	-	82 362
Activités de services (note 5)	996 228	-	-	-	996 228
	3 513 553	36 764	-	-	3 550 317
	21 848 953	4 432 161	-	644 013	26 925 127
Charges de fonctionnement – Annexe 1					
Ressources humaines	3 346 137	-	-	-	3 346 137
Marketing et communications	234 888	-	-	-	234 888
Administration	419 845	-	-	-	419 845
	4 000 870	-	-	-	4 000 870
Excédent des produits sur les charges avant les contributions	17 848 083	4 432 161	-	644 013	22 924 257
Contributions au CHU Sainte-Justine	10 679 778	116 698	2 291 869	-	13 088 345
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	7 168 305	4 315 463	(2 291 869)	644 013	9 835 912

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

États de l'évolution des soldes de fonds

des exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

	2013				
	Fonds général	Fonds de développement	Fonds pour projets multidisciplinaires	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	1 186 625	38 574 247	9 115 112	30 239 846	79 115 830
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	6 787 886	2 798 188	(1 939 804)	(6 310 476)	1 335 794
Virements	(6 561 935)	-	2 984 144	3 577 791	-
Soldes de fonds à la fin	1 412 576	41 372 435	10 159 452	27 507 161	80 451 624

	2012				
	Fonds général	Fonds de développement	Fonds pour projets multidisciplinaires	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	1 976 370	34 258 784	5 413 829	27 630 935	69 279 918
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	7 168 305	4 315 463	(2 291 869)	644 013	9 835 912
Virements	(7 958 050)	-	5 993 152	1 964 898	-
Soldes de fonds à la fin	1 186 625	38 574 247	9 115 112	30 239 846	79 115 830

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

États de la situation financière

au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011

	31 mars 2013				31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
	Fonds général	Fonds de développement	Fonds pour projets multidisciplinaires	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
Placements et intérêts courus						
Placements (note 6)	46 884 415	41 967 771	-	-	88 852 186	85 870 000
Intérêts courus	153 775	100 050	-	-	253 825	93 365
	47 038 190	42 067 821	-	-	89 106 011	85 963 365
Encaisse	1 088 623	-	-	-	1 088 623	565 745
Somme due par le Fonds de développement	482 990*	-	-	57 737*	-	-
Somme due par le Fonds multidisciplinaire	-	-	-	1 906 213*	-	-
Somme due par le Fonds général	-	-	12 156 514*	26 119 611*	-	-
Débiteurs	599 232	-	-	-	599 232	325 823
Somme à recevoir de l'État	163 034	-	-	-	163 034	114 419
Frais payés d'avance	74 099	-	-	-	74 099	22 246
Immobilisations (note 8)	174 096	-	-	-	174 096	197 976
	49 620 264	42 067 821	12 156 514	28 083 561	91 205 095	87 189 574
						81 293 423
Passif						
Créditeurs et charges à payer	606 623	-	-	-	606 623	577 035
Contributions au CHU Sainte-Justine	8 874 452	154 659	90 849	576 400	9 696 360	7 300 820
Revenus des activités reportés	450 488	-	-	-	450 488	195 889
Somme due au Fonds général	-	482 990*	-	-	-	-
Somme due au Fonds pour projets multidisciplinaires	12 156 514*	-	-	-	-	-
Somme due au Fonds de dotation	26 119 611*	57 737*	1 906 213*	-	-	-
	48 207 688	695 386	1 997 062	576 400	10 753 471	8 073 744
						12 013 505
Soldes de fonds						
Investis en immobilisations (note 9)	174 096	-	-	-	174 096	197 976
Affectations d'origine externe	-	41 372 435	-	10 207 473**	51 579 908	48 093 432**
Affectations d'origine interne	-	-	10 159 452***	17 299 688**	27 459 140	29 835 773**
Non affectés (note 9)	1 238 480	-	-	-	1 238 480	988 649
	1 412 576	41 372 435	10 159 452	27 507 161	80 451 624	79 115 830
	49 620 264	42 067 821	12 156 514	28 083 561	91 205 095	87 189 574
						81 293 423

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne du total étant donné qu'ils s'éliminent.

** Annexe 2

*** Annexe 3

Au nom du conseil

....., administrateur

....., administrateur

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

États des flux de trésorerie

des exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

	2013	2012
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	1 335 794	9 835 912
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	90 279	71 651
Perte à la cession d'immobilisations	1 051	-
Variation de la juste valeur des placements	(1 588 812)	31 055
	(161 688)	9 938 618
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Intérêts courus	(160 460)	13 444
Débiteurs	(273 409)	(129 991)
Sommes à recevoir de l'État	(48 615)	(35 844)
Frais payés d'avance	(51 853)	87 419
Créditeurs et charges à payer	29 588	145 197
Contributions au CHU Sainte-Justine	2 395 540	(3 901 812)
Revenus des activités reportés	254 599	(183 146)
	2 145 390	(4 004 733)
	1 983 702	5 933 885
Activités d'investissement		
Acquisition nette de placements	(1 393 374)	(5 810 593)
Acquisition d'immobilisations	(67 450)	(143 600)
	(1 460 824)	(5 954 193)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	522 878	(20 308)
Encaisse au début	565 745	586 053
Encaisse à la fin	1 088 623	565 745

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

1. Description de l'organisme

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, s'occupe de subventionner, à des fins médicales, charitables, éducationnelles et de recherche, le CHU Sainte-Justine, ses bénéficiaires et ses œuvres affiliées. Elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Adoption d'un nouveau référentiel comptable

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013, la Fondation a adopté les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « nouvelles normes ») publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et énoncées dans la Partie III du *Manuel de l'ICCA*. Conformément au chapitre 1501 de la Partie III du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » (le « chapitre 1501 »), la date de transition aux nouvelles normes est le 1^{er} avril 2011 et la Fondation a établi et présenté un état de la situation financière d'ouverture à la date de transition à ces nouvelles normes. Cet état de la situation financière d'ouverture est le point de départ de la comptabilité de la Fondation selon les nouvelles normes. Dans son état de la situation financière d'ouverture, en vertu des recommandations du chapitre 1501, la Fondation :

- a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les nouvelles normes;
- b) n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les nouvelles normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- c) a reclassé les éléments qu'elle comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou de composantes des soldes de fonds, mais qui, selon les nouvelles normes, appartiennent à une autre catégorie;
- d) a appliqué les nouvelles normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés

Conformément aux exigences du chapitre 1501, les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées uniformément pour tous les exercices présentés dans ces états financiers. La Fondation a choisi de se prévaloir de l'exemption relative aux instruments financiers lui permettant de comptabiliser à la juste valeur certains placements détenus à la date de transition. L'adoption des nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers à l'exception du fait qu'elle a rendu obligatoire la présentation de l'état des flux de trésorerie, lequel n'était pas présenté auparavant.

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

i) Fonds général

Le Fonds général comprend les dons et contributions autres que ceux qui doivent être affectés, les revenus des activités de services, les revenus de placement non affectés de même que les dépenses correspondantes et les dépenses de fonctionnement. Ce fonds présente aussi les actifs et les dépenses afférents aux immobilisations et les ressources non affectées à la date des états de la situation financière.

ii) Fonds de développement

Le Fonds de développement regroupe les dons et contributions reçus pour lesquels les donateurs ont spécifié que ces derniers devaient être affectés à des travaux futurs de construction du CHU Sainte-Justine, de même que les revenus de placement des ressources affectées à ce Fonds.

iii) Fonds pour projets multidisciplinaires

Affectations d'origine interne

Le Fonds pour projets multidisciplinaires regroupe les ressources affectées par le Conseil d'administration pour des projets spécifiques en cours de réalisation déterminés conjointement avec le CHU Sainte-Justine. La Fondation ne peut utiliser ces ressources à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

iv) Fonds de dotation

Affectations d'origine externe

Le Fonds de dotation grevé d'affectations d'origine externe regroupe les dons reçus pour lesquels les donateurs ont spécifié que ces derniers devaient être conservés intacts à perpétuité, de même qu'une partie ou l'intégralité des intérêts afférents lorsque stipulé par les donateurs.

Affectations d'origine interne

Le Fonds de dotation grevé d'affectations d'origine interne regroupe les ressources affectées par le Conseil d'administration dont les revenus générés servent pour la recherche, l'enseignement et la stabilité financière de la Fondation. La Fondation ne peut utiliser ces ressources à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

3. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Dons et contributions

Les dons et contributions sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou lorsque leur réception est raisonnablement assurée. Les promesses de dons et contributions sont portées en note aux états financiers.

Dons reçus sous forme de fournitures

Les dons reçus sous forme de fournitures, évalués à la juste valeur établie par un évaluateur indépendant, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Dons reçus sous forme de services

Les dons reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés et tiennent compte de la variation non réalisée de la juste valeur sur les placements. Ils sont comptabilisés dans les revenus de placement des différents fonds, à l'exception des revenus de placement du Fonds de dotation, qui sont comptabilisés dans le Fonds général, selon le taux de rendement calculé sur le coût, à moins de directives particulières de la part des donateurs.

La Fondation a signé une entente de gestion de fonds effective depuis le 1^{er} avril 2007 en vertu de laquelle les intérêts générés par les placements, résultant des contributions de Opération Enfant Soleil, demeurent la propriété de Opération Enfant Soleil jusqu'à ce que les contributions soient versées au CHU Sainte-Justine. Les contributions sont versées par la Fondation au CHU Sainte-Justine lorsque Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui y sont rattachées sont satisfaites. La valeur des placements et de l'encaisse à la fin de l'exercice est de 4 888 785 \$ (3 101 101 \$ au 31 mars 2012 et 4 650 560 \$ au 31 mars 2011).

Revenus des activités

Les revenus des activités sont constatés durant l'exercice au cours duquel les activités ont lieu.

Contributions au CHU Sainte-Justine

Les contributions au CHU Sainte-Justine sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont octroyées.

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement à l'exception des placements et des intérêts courus qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements et des intérêts courus est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	20 %
Matériel informatique	33 ⅓ %
Mobilier et matériel	20 %

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la juste valeur des placements, les durées de vie utile estimatives des immobilisations et les charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

4. Revenus de placement

	2013			Total
	Fonds général	Fonds de développement	Fonds de dotation	
	\$	\$	\$	\$
Intérêts	521 132	973 038	260 287	1 754 457
Dividendes	263 484	-	-	263 484
Variation de la juste valeur (note 7)	1 654 487	(65 675)	-	1 588 812
	2 439 103	907 363	260 287	3 606 753

	2012			Total
	Fonds général	Fonds de développement	Fonds de dotation	
	\$	\$	\$	\$
Intérêts	543 470	687 681	59 200	1 290 351
Dividendes	360 836	285 947	-	646 783
Variation de la juste valeur (note 7)	(184 091)	215 146	-	31 055
	720 215	1 188 774	59 200	1 968 189

5. Activités de services

	2013		Total
	Stationnement	Aire de services et autres	
	\$	\$	\$
Produits	2 239 580	500 800	2 740 380
Charges	917 058	48 623	965 681
	1 322 522	452 177	1 774 699

	2012		Total
	Stationnement	Aire de services et autres	
	\$	\$	\$
Produits	2 791 276	303 780	3 095 056
Charges	948 615	47 613	996 228
	1 842 661	256 167	2 098 828

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

6. Placements du Fonds général et du Fonds de développement

	31 mars 2013		31 mars 2012		1 ^{er} avril 2011	
	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$
Fonds général						
Liquidités et quasi-liquidités						
Fonds de placement du marché monétaire	137 088	137 138	53 140	53 186	366 021	366 061
Liquidités chez le courtier et le gardien des valeurs	28 461	28 461	3 045	3 045	8 894	8 894
Dépôts à terme, à un taux variant de 1,10 % à 2,71 % (1,03 % à 1,61 % au 31 mars 2012 et 1,38 % à 1,55 % au 1 ^{er} avril 2011), échéant d'avril 2013 à mars 2014 (juin 2012 à décembre 2013 au 31 mars 2012 et janvier à mars 2012 au 1 ^{er} avril 2011)	14 083 641	14 083 641	17 023 647	17 023 647	16 169 220	16 169 220
Obligations						
Obligations, d'une valeur nominale de 3 832 000 \$, à des taux variant de 1,50 % à 6,50 %, échéant jusqu'en décembre 2041 au 1 ^{er} avril 2011	-	-	-	-	3 952 182	3 946 414
Fonds de placement	12 934 360	12 946 056	13 035 749	13 068 376	7 643 351	7 617 725
Placements alternatifs	-	-	-	-	1 622 181	1 400 000
Actions de sociétés publiques						
Fonds de placement	19 700 865	18 668 555	19 664 441	20 153 355	16 521 922	16 607 236
	46 884 415	45 863 851	49 780 022	50 301 609	46 283 771	46 115 550
Fonds de développement						
Liquidités et quasi-liquidités						
Fonds de placement du marché monétaire	577 242	577 242	7 276 416	7 276 416	6 857 951	6 857 952
Certificats de placement garanti à un taux de 1,6 % échéant en juin 2013	7 800 000	7 800 000	-	-	-	-
Fonds de placement	33 590 529	33 589 600	28 813 562	28 747 365	26 948 740	27 097 688
	41 967 771	41 966 842	36 089 978	36 023 781	33 806 691	33 955 640
	88 852 186	87 830 693	85 870 000	86 325 390	80 090 462	80 071 190

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

7. Variation de la juste valeur des placements

	<u>31 mars</u> <u>2013</u>	<u>31 mars</u> <u>2012</u>	<u>Variation</u>
	\$	\$	\$
Fonds général			
Juste valeur	46 884 415	49 780 022	
Coût	(45 863 851)	(50 301 609)	
	1 020 564	(521 587)	1 542 151
<hr/>			
Gain à l'aliénation de placements			112 336
			1 654 487
<hr/>			
Fonds de développement			
Juste valeur	41 967 771	36 089 978	
Coût	(41 966 842)	(36 023 781)	
	929	66 197	(65 268)
<hr/>			
Gain à l'aliénation de placements			(407)
			(65 675)
<hr/>			
	<u>31 mars</u> <u>2012</u>	<u>1^{er} avril</u> <u>2011</u>	<u>Variation</u>
	\$	\$	\$
Fonds général			
Juste valeur	49 780 022	46 283 771	
Coût	(50 301 609)	(46 115 550)	
	(521 587)	168 221	(689 808)
<hr/>			
Gain à l'aliénation de placements			505 717
			(184 091)
<hr/>			
Fonds de développement			
Juste valeur	36 089 978	33 806 691	
Coût	(36 023 781)	(33 955 640)	
	66 197	(148 949)	215 146
<hr/>			
Gain à l'aliénation de placements			-
			215 146
<hr/>			

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

8. Immobilisations du Fonds général

	31 mars 2013		
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	172 239	76 073	96 166
Matériel informatique	222 979	164 460	58 519
Mobilier et matériel	137 798	118 387	19 411
	533 016	358 920	174 096

	31 mars 2012		
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	149 503	49 735	99 768
Matériel informatique	213 922	139 404	74 518
Mobilier et matériel	132 232	108 542	23 690
	495 657	297 681	197 976

	1 ^{er} avril 2011		
	Coût	Amortis- sément cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	62 137	34 105	28 026
Matériel informatique	259 565	198 777	60 788
Mobilier et matériel	135 418	98 205	37 213
	457 114	331 087	126 027

L'amortissement de l'exercice est de 90 279 \$ (71 651 \$ en 2012).

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

9. Soldes du Fonds général

	31 mars 2013		
	<u>Investis en immobilisations</u>	<u>Non affectés</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Soldes au début	197 976	988 649	1 186 625
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(91 330)*	6 879 216	6 787 886
Virements	-	(6 561 935)	(6 561 935)
Acquisition d'immobilisations	67 450	(67 450)	-
Soldes à la fin	174 096	1 238 480	1 412 576

	31 mars 2012		
	<u>Investis en immobilisations</u>	<u>Non affectés</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Soldes au début	126 027	1 850 343	1 976 370
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(71 651)*	7 239 956	7 168 305
Virements	-	(7 958 050)	(7 958 050)
Acquisition d'immobilisations	143 600	(143 600)	-
Soldes à la fin	197 976	988 649	1 186 625

* Ce montant correspond à l'amortissement des immobilisations et à la perte à la cession d'immobilisations.

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

10. Produits et charges sous forme de fournitures

La Fondation a reçu des produits et a engagé des charges sous forme de fournitures, lesquels sont répartis comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Produits		
Dons et contributions	202 771	207 545
Charges		
Charges directes engagées dans le cadre d'activités de financement et d'activités sociales	123 159	53 905
Contributions au CHU Sainte-Justine		
Fournitures	77 154	141 554
Primes d'assurance dont la Fondation est la bénéficiaire	2 458	12 086

11. Promesses de dons et contributions à recevoir

	<u>Exercices terminés le 31 mars</u>					
	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u> <u>et suivants</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds général	1 234 266	1 050 667	338 700	142 075	125 000	2 890 708
Fonds de développement	1 005 000	576 933	480 000	174 000	142 950	2 378 883
	<u>2 239 266</u>	<u>1 627 600</u>	<u>818 700</u>	<u>316 075</u>	<u>267 950</u>	<u>5 269 591</u>

De plus, au 31 mars 2013, un ensemble de promesses de dons futurs devant se réaliser au décès et totalisant plus de 23,5 M\$ (18,1 M\$ au 31 mars 2012 et 17,9 M\$ au 1^{er} avril 2011) a été porté à notre connaissance.

12. Instruments financiers

Par l'entremise de son comité de placement, la direction a élaboré une politique de placement qui précise les modalités de placement de la Fondation. Les placements doivent être choisis et détenus conformément aux critères et aux restrictions établis dans la politique et en conformité avec les lois pertinentes. La politique est revue au moins une fois par année. La politique de placement comprend les lignes directrices sur la composition de l'actif et la répartition des risques tolérés.

12. Instruments financiers (suite)

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de crédit

Les principaux actifs financiers de la Fondation comprennent l'encaisse et les placements à long terme, lesquels sont assujettis au risque de crédit. La valeur comptable des actifs financiers aux bilans représente le risque de crédit maximal à la date des états de la situation financière. Le risque de crédit de la Fondation est principalement imputable à ses placements en obligations et à ses placements à court terme à taux variables. Le risque de crédit lié aux placements en obligations est limité puisqu'en vertu de la politique de placement, les contreparties doivent être des gouvernements, des organismes gouvernementaux ou des sociétés jouissant de cotes de solvabilité élevées attribuées par des agences de notation nationales.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. La Fondation est exposée aux risques du marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée la Fondation varie selon la conjoncture des marchés et la composition des placements.

Risque de taux d'intérêt

Les obligations et les obligations détenues dans des fonds de placement portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces obligations.

Risque de change

La Fondation détient des placements étrangers en dollars américains dont la juste valeur totalise 9 946 240 \$ (9 969 969 \$ en 2012 et 8 483 219 \$ en 2011). Par conséquent, elle est exposée aux fluctuations des devises.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, les principaux passifs financiers de la Fondation étaient les créditeurs et charges à payer et les contributions à payer au CHU Sainte-Justine.

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

13. Opérations entre parties liées

Le CHU Sainte-Justine détient un intérêt économique dans la Fondation, étant donné que la Fondation a été créée pour lui fournir de l'aide financière.

Les transactions effectuées avec le CHU Sainte-Justine, qui est un organisme lié, de même que les éléments de passif qui y sont liés, sont présentés distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires, à l'exception des charges de 55 700 \$ (54 550 \$ en 2012) incluses dans les charges des activités de services.

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties.

La Fondation bénéficie de gratuité pour l'occupation d'espace locatif, car l'immeuble appartient au CHU Sainte-Justine.

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE
Charges de fonctionnement du Fonds général
des exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

Annexe 1

	2013	2012
	\$	\$
Ressources humaines et services professionnels		
Salaires et contractuels	2 948 267	2 413 519
Charges sociales	533 717	404 703
Honoraires	210 667	479 958
Formation et affiliation professionnelles	32 867	47 957
	3 725 518	3 346 137
Marketing et communications		
Frais de déplacement et représentation	27 514	32 103
Publications	165 633	81 415
Activités et matériel de promotion	264 745	121 370
	457 892	234 888
Administration		
Papeterie, fournitures et documentation	34 877	28 166
Frais de location et d'entretien de l'équipement	78 151	131 569
Frais d'occupation et de messagerie	21 625	29 748
Frais financiers	172 799	161 300
Amortissement des immobilisations	82 654	69 062
	390 106	419 845

FONDATION CHU SAINTE-JUSTINE

Annexe 2

Détails du solde du Fonds de dotation

au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011

	2013	2012	2011
	\$	\$	\$
Affectations d'origine externe			
Bourse d'excellence Gaz Métro	234 430	232 570	228 010
Bourses Fellowship en soins intensifs pédiatriques	174 753	158 029	148 029
Chaire Sainte-Justine Dupuy Synthes Spine	1 049 458	1 011 037	811 038
Chaire en sciences du mouvement	799 361	793 016	777 466
Fonds académique André Lamarre, service de Pneumologie	6 310	5 599	5 074
Fonds académique de Cardiologie (externe)	79 977	77 221	77 221
Fonds académique de Cardiologie (interne)	60 419	58 336	58 336
Fonds académique Chirurgie générale pédiatrique	375 913	278 831	215 331
Fonds académique Dentisterie pédiatrique	35 017	34 740	34 058
Fonds académique du département de Microbiologie Immunologie	965	-	-
Fonds académique d'Endocrinologie	342 996	340 274	323 755
Fonds académique du service de Gastro	12 738	10 405	8 044
Fonds académique Louis Dallaire pour le développement de la génétique	52 417	50 610	15 609
Fonds académique Guy Geoffroy	15 856	-	-
Fonds académique du département de Gynécologie-Obstétrique	104 031	69 177	34 177
Fonds académique en Imagerie médicale	110 118	109 244	107 102
Fonds académique Irma-Levasseur, département de Pédiatrie	333 178	310 626	284 830
Fonds académique des Maladies infectieuses	24 239	78 221	75 221
Fonds académique du service de Néonatalogie	12 114	11 696	11 696
Fonds académique du département de Psychiatrie	95 138	77 023	82 023
Fonds académique Thierry Bonin, service de Pédiatrie générale	289 859	247 559	202 410
Fonds académique en Urgentologie	107 434	103 731	103 731
Fonds Barbara Godwin Jones	60 250	60 000	50 000
Fonds Boizard en recherche	4 496	4 341	4 341
Fonds de recherche Cécile Bissonnette	475 162	464 194	459 490
Fonds Charité Plus	9 082	8 425	8 259
Fonds Claudette Hachez	95 535	92 242	92 242
Fonds François Armand Mathieu	1 098 982	1 090 260	1 068 882
Fonds Gilles Lortie	9 352	9 029	9 029
Fonds Girafonds	134 915	112 872	-
Fonds Hilda Ruth Wynne	114 339	110 251	110 251
Fonds Jacques Lacroix	25 245	-	-
Fonds Irène Filiatrault en médecine de l'adolescence	65 215	61 258	60 858
Fonds Espoir Joanna Comtois	213 659	-	-
Fonds Kabrita – Dr G. É. Rivard	20 760	20 000	-
Fonds Lacoste Beaubien	562	543	543
Fonds Maëlle Adenot	48 655	33 020	13 415
Fonds Marcus Schwartz	11 239	10 852	10 852
Fonds Mc Connell	112 395	108 520	108 520
Fonds Nussia & André Aisenstadt	230 500	222 555	222 556
Fonds Pierrette et Simone Champoux	125 028	120 718	120 718
Fonds Shérine Khalil	52 473	52 067	51 962
Fonds Valois Lussier	33 718	32 556	32 556
Fonds W. M. Northey	67 538	65 210	65 210
Recherche – autres	119	120	118
Succession J.A. De Sève	2 881 533	2 782 207	2 782 209
	10 207 473	9 519 185	8 875 172
Affectations d'origine interne			
Recherche	5 299 688	8 720 661	4 925 260
Fonds de stabilisation	12 000 000	12 000 000	13 830 503
	17 299 688	20 720 661	18 755 763
	27 507 161	30 239 846	27 630 935

**Détails du solde du Fonds pour projets multidisciplinaires
 au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011**

	2013	2012	2011
	\$	\$	\$
Affectations d'origine interne			
3 Tesla	-	840 134	1 051 577
Arthérapie	-	50 000	150 000
Axe musculo-squelettique	95 649	95 649	95 649
Axe périnatalogie – Garedo	46 919	50 764	66 407
Bourses	150 000	-	-
Centre ambulatoire OES	1 290 404	-	-
Cercle des jeunes – Hôtellerie Cachou	165 243	165 243	-
Cercle des jeunes – Périnatalogie	1 130 104	742 897	-
Cercle des jeunes – Laboratoire neurosciences	-	1 613 208	1 359 451
Défi jeunesse 1 km – EVA	1 265 236	1 123 168	-
Défi jeunesse 1 km – lits intelligents	-	419 965	451 223
Fonds Équipement de haute technologie	596 713	596 713	596 713
Fonds Espoir Joanna Comtois	-	159 851	115 624
Fonds Plus mieux guérir	10 000	-	-
Humanisation des soins	97 213	-	-
Institut de neuro-développement	351 893	-	-
Mélépi	81 026	-	-
PACS	1 140 000	-	-
Pompes volumétriques	2 122 571	1 762 246	575 026
Salle d'apprentissage et d'habiletés cliniques	297 648	760 570	634 475
Sapin des stars	-	100 520	-
Traumatologie	1 073 649	339 000	-
Universanté des familles	245 184	295 184	317 684
	10 159 452	9 115 112	5 413 829